

BDS-260504

BUREAU DE DIRECTION (BDS) DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Hélène Albert, professeure

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Lacina Coulibaly, professeur

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Absences

Claudine Auger, professeure

Étienne Bélanger, étudiant

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à midi.

2. Correspondance

Une correspondance a été reçue de Mme Sophie LeBlanc Roy, codirectrice de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Cette correspondance porte sur des difficultés de fonctionnement au sous-comité du Comité d'assurance de la qualité, soit le Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes (SCREÉ). Mme LeBlanc Roy propose la modification de la composition du comité.

Le BDS discute de la problématique. La secrétaire générale indique qu'elle a demandé à Mme LeBlanc Roy de lui fournir de l'information complémentaire, notamment ceci :

- Est-ce que les suggestions proposées ont été votées au sein de votre comité ?
- Est-ce possible d'avoir le nombre de réunions prévues, tenues et annulées depuis la création ?
- Est-ce possible d'avoir les raisons pourquoi l'on élimine les postes de la voix étudiante ?
- Est-ce possible d'avoir le nombre de recommandations à la CAQ depuis la création et au SAC ?

Les attributions/composition du sous-comité sont présentées dans les *Statuts et règlements*. Pour modifier celles-ci, la procédure est la suivante : BDS, SAC, CGN et CDU.

Le BDS note que cette situation est en lien avec le projet de révision de la réforme des comités du Sénat. Cela dit, la situation nécessite un regard immédiat et sera traitée de manière indépendante.

Suivi : SG

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-260407

R : 02-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le procès-verbal BDS-260407 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1. Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il travaille sur l'élaboration d'un mandat. L'ébauche sera circulée auprès du VRER et de la SG en vue d'une présentation en juin.

Suivi : Recteur

5.2 Prochaine présidence d'assemblée au Sénat académique

Le BDS note que Matthieu LeBlanc pourrait être en mesure de présider les prochaines réunions du Sénat académique. La recommandation suivante est mise aux voix :

R : 03-BDS-260504

Gilles Roy, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que le mandat de M. Matthieu LeBlanc à la présidence d'assemblée du Sénat académique soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2026. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Pour la relève au poste de présidence d'assemblée, le BDS suggère que l'on approche Pierrette Fortin, ancienne vice-rectrice *par intérim* et doyenne des études au campus d'Edmundston.

Dans la banque de noms, on note les personnes suivantes : Marianne Cormier, Sid Ahmed Selouani, Étienne Dako, Jean-François Richard, Jean-François Thibault, Francis LeBlanc et Matthieu LeBlanc.

6. Procès-verbaux du Comité d'urgence-BDS

6.1 CUBDS-260325

Le procès-verbal est circulé à titre d'information. Un dossier a été sanctionné le 25 mars 2026.

6.2 CUBDS-260422

Le procès-verbal est circulé à titre d'information. Plusieurs dossiers ont été sanctionnés le 22 avril 2026.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de mai 2026

R: 04-BDS-260504

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants présentés dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2026 (BDS-20260504). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8. Sélection des personnes lauréates des médailles académiques du gouverneur-général

Le BDS examine quatre dossiers dont les notes finales sont 4,3/4,3. En utilisant le cote Z pour départager les dossiers, on note que le dossier de Marie Anthony-Watts, finissante en biochimie, se démarque avec une cote Z de 51,1182.

R: 05-BDS-260504

Gilles Roy, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique confère la Médaille académique d'argent du Gouverneur général à **Marie Anthony-Watts** (A00222351), finissante au B.Sc. spéc. biochimie, biologie moléculaire. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

Le BDS examine la recommandation de la FESR pour l'octroi de la Médaille académique d'or du Gouverneur général. Le BDS note que 31 personnes finissantes ont obtenu la note parfaite de 4,3/4,3 dans leur projet d'étude supérieure. En utilisant la cote Z et les lignes directrices du Sénat académique, la FESR recommande le nom de M. Ian Connor Dauphinee, personne finissante au programme de maîtrise en psychologie.

R: 06-BDS-260504

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique confère la Médaille académique d'or du Gouverneur général à **Ian Connor Dauphinee**, finissant à la maîtrise en psychologie. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

9. Trajectoire du projet de réforme du cadre des diplômes

Le président explique que, à la suite de la réception d'un grief collectif du campus d'Edmundston, le dossier de la réforme du cadre des diplômes risque de prendre du retard en termes de procédure d'adoption. Ce grief a également un impact sur le dossier portant sur les modifications proposées à la *Loi sur l'Université de Moncton*.

À ce moment-ci, des rencontres ont lieu entre les dirigeantes et dirigeants afin de trouver des terrains d'entente. Bien que l'on poursuive l'étude des dossiers, on note que, pour la réunion du Sénat académique du 8 mai, le dossier de la réforme du cadre de diplôme sera pour *décision*. Le BDS est conscient que ce dossier pourrait évoluer au cours de la semaine.

Après discussion, le BDS souhaite que le dossier demeure à l'ordre du jour pour décision. Mme Dawes sera avisée de ceci.

Suivi : SG

10. SAC-260508 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la liste des dossiers en vue de la réunion du 8 mai. L'heure de fermeture est modifiée.

Tout est en ordre en termes de dossiers à l'étude.

11. Clôture

La réunion se termine vers 13 h 15.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*